

# La Gazette de Monteynard



## Dates à retenir

8 mai 2015

Commémoration de  
l'armistice

30 mai 2015

Journée

« entretien des chemins »

7 juin 2015

Point de contrôle du  
Rallye de la Matheysine

11 juillet 2015

Fête du village

## Dans ce numéro

- Délibérations et travaux
- Infos diverses
- A l'école
- Urbanisme
- Etat Civil  
Bienvenue
- Hommage

N° 86 – Avril 2015

## Délibérations et Travaux

### Taxe d'Aménagement (TA)

La Taxe d'Aménagement qui a remplacé la Taxe Locale d'Équipement est applicable pour tout dépôt de permis de construire ou d'aménager.

Le taux communal en vigueur est de 2.50 % auquel s'applique le taux départemental de 2.50 % également (un total de 5 % pour le contribuable).

La loi de finances 2014 permet d'exonérer de cette taxe les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en application de cette exonération pour les abris de jardin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 étant précisé que l'exonération est effective sur la part communale uniquement.

### Coupes de bois par câbles

Le Conseil Municipal émet un accord favorable auprès de l'ONF pour l'exploitation des prochaines coupes de bois par câbles (procédé qui facilite grandement l'exploitation des bois situés sur forte pente ou éloignées des routes forestières).

### Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document d'aide permettant de gérer le plus efficacement possible un événement de sécurité civile ou climatique en organisant l'alerte, la mise en sécurité et l'accompagnement de la population.

La Commune étant dotée d'un Plan Particulier d'Intervention, est soumise à l'obligation d'élaborer un P.C.S.

La mission a été confiée à E.C.T.I, une association agréée par la Préfecture pour un montant de 1.300 € HT.

Remise du document prévue avant fin 2015.

### Internet Haut Débit

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur l'engagement financier de la commune à concurrence de 2.600 € par an pendant 8 ans pour permettre la desserte du haut débit sur le territoire.

L'exercice 2014 se solde par un déficit sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 8.441,90 €.

Ce déficit comprend des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 71.172 €, somme disponible et reportée au vote du budget primitif 2015.

A noter également, hormis le manque à gagner sur la Dotation Globale de Fonctionnement de 19.000 € (contribution au remboursement du déficit national appliqué par l'Etat) la non perception d'une recette de 25.000 € relative à une coupe de bois.

### Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2014 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 9.440,83 €.

### Régie Municipale des Transports

L'exercice 2014 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 20.216,76 €.

### Comptes de gestion 2014

Les comptes de gestion établis par la Trésorerie de La Mure pour l'exercice 2014 sont conformes aux comptes administratifs 2014 pour l'ensemble des budgets (Commune, Budget Eau et Régie des Transports).

### Taux d'imposition 2015

Les taux d'imposition 2015 sont arrêtés comme suit :

Taxe d'habitation : 4.19 % (au lieu de 3.99 %)  
Taxe foncière (bâti) : 15.41 % (au lieu de 14.68 %)  
Taxe foncière (non bâti) : 72.25 % (inchangé)

L'augmentation se traduit par une recette supplémentaire de 7.900 € et vise à combler en partie la perte de 19.000 € de la dotation annuelle versée par l'Etat (DGF) et le gel de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes.

A titre d'information, l'augmentation par an sera de 20 à 22 € pour un foyer propriétaire et 10 à 12 € pour un foyer locataire.

### Comptes administratifs 2014

Budget communal



## Budgets Primitifs 2015

### Budget communal

Il s'équilibre à la somme de 770.200 € en section de fonctionnement et 339.600 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2014 inclus).

Quelques commentaires :

- Produit de la Dotation Globale de Fonctionnement en baisse qui tient compte de la participation au remboursement de la dette nationale (- 19.000 €).
- Produit des coupes de bois en augmentation, coupes 2014 et 2015 (40.000 € attendus).
- Diminution de crédits sur la ligne budgétaire « personnel titulaire » pour tenir compte du départ en retraite de l'agent technique au 1<sup>er</sup> mai 2015.
- Augmentation de crédits sur les postes comptables (fournitures, personnel notamment) pour tenir compte des frais liés aux activités périscolaires sur l'année entière (un seul trimestre en 2014).

Les principaux travaux d'investissement prévus :

- Achat de la maison Brunel située au cœur des Blais (55.000 € frais notariés inclus).
  - Achat des terrains de M. Colonel-Bertrand (13.150 € frais notariés inclus) et de M. Brunel (zone réservée au stade) (2.400 € frais notariés inclus).
  - Subvention versée au budget Eau et Assainissement de 60.000 € pour financer le raccordement du hameau « les Jeannots » à la station d'épuration et des travaux de récupération d'eaux pluviales sur le chemin reliant les Liorats à la Ville.
  - Travaux de voirie (réfection chemin haut du Champa et renforcement de la portion haute du chemin du Buya) pour 25.000 €, subvention attendue de 7.400 € pour la voirie du Buya.
  - Remplacement de l'étrave pour 10.200 €.
  - Travaux d'éclairage public du chemin rural situé sur le parking communal de la cime des Blais pour 8.600 € subventionnés à 50 % par le SEDI 38.
  - Achat de parcelles riveraines de chemins communaux (5 chemin du Pré Pellat, 1 chemin des Jeannots) pour 4.800 € correspondant aux seuls frais notariés, les cessions étant consenties contre l'euro symbolique.
  - A noter que le projet de liaison pédestre La Ville - Les Blais est toujours d'actualité mais retardé par des problèmes d'ordre foncier en cours de régularisation.
- Sont prévues également au budget des actions visant à valoriser le village (fleurissement, aire de pique-nique et jeux pour enfants au stade, réfection des escaliers d'accès de l'entrée de la salle au stade et ceux du parking de la cime des Blais au lotissement « la Condamine »). Une réflexion est engagée aussi pour permettre la création d'un abri du vent au portail de l'école.

### Budget Eau et Assainissement

Il s'équilibre à la somme de 130.500 € en section de fonctionnement et 128.430 € en section d'investissement dont 60.000 € pour financer le raccordement du hameau « les Jeannots » à la station d'épuration et des travaux de récupération d'eaux pluviales sur le chemin reliant les Liorats à la Ville.

### Budget de la Régie des Transports

Il s'équilibre à la somme de 22.300 € en section de fonctionnement et 20.176,53 € en section d'investissement.

## Forêt Communale

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un center-parc à Roybon, la société titulaire du marché s'est vu infliger l'application de mesures compensatoires qui consistent notamment en la réalisation de reboisement (ou reconstitution) de forêts sinistrées suite à incendies, tempêtes ou événements phytosanitaires.

L'Office National des Forêts (gestionnaire du domaine forestier) a proposé par convention un programme de reboisement de parcelles communales touchées par une tempête.

Ce programme aura lieu sur 4 ans moyennant une indemnité annuelle versée par la même société de 1.000 € (mille euros).

### Entretien de sentiers

6 journées à 615 € ont été commandées à l'association CAFES pour un chantier d'insertion dédié à l'entretien de chemins pédestres hors PDIPR gérés par la communauté de communes dont le chemin de la Ratte situé à la Côte du Crozet (devis en cours)

### Commémoration du 8 mai

## Infos diverses

Rendez-vous à 11 h au cimetière suivi d'un apéritif offert par la Municipalité.

### Les dates d'animations à retenir

7 juin : Point de contrôle du Rallye de la Matheysine. Buffet, buvette assurés par le Sou des Ecoles.

13 juin : Rendez-vous « Pizzas » au four communal des Blais avec le club de motos « les Roues Cool ».

20 juin : Kermesse du Sou des Ecoles

11 juillet : Fête du Village : animations en journée, feu d'artifice et bal en soirée.

### Journée « Propreté des Chemins »

Toute personne intéressée par une journée de la propreté prévue le 30 mai 2015 peut se faire inscrire en Mairie.

Petite collation offerte par les organisateurs.

Départ à 9 h de la Mairie.

### Déchetteries intercommunales

Nous vous rappelons que la Commune a accès aux déchetteries intercommunales :

La déchetterie de La Motte-d'Aveillans (située en bordure de RD 529 à l'entrée du village) est ouverte **tous les samedis matins de 9 h à 12 h**. Les horaires ne sont pas connus à ce jour pour la période d'été.

Par ailleurs, nous rappelons qu'il est vivement conseillé de privilégier la déchetterie de La Mure pour des raisons de sécurité mais aussi pour un nombre plus important de bennes de tri. La déchetterie de La Mure (située route de Gap) est ouverte du **1<sup>er</sup> avril au 31 octobre** tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Sont refusés : déchets amiantés, bouteilles de gaz, pneus. L'accès aux artisans et entreprises de la Commune est payant en fonction des quantités déposées.

Renseignements et tarifs auprès de la Communauté de Communes au 04.76.81.18.24





### **Brûlage des végétaux**

**Rappel** : le brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre est interdit en tout temps sur l'ensemble du département en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental.

La destruction de ces déchets à l'aide d'incinérateurs ou de tout autre dispositif équivalent est également interdite. Tout contrevenant s'expose à de graves sanctions.

### **Jardin partagé**

La Mairie a trouvé l'emplacement pour les parcelles de jardin. Toute personne intéressée est invitée à se présenter en Mairie. Un règlement va être mis en place afin d'assurer une bonne civilité entre jardiniers.

### **Bibliothèque de la Motte-d'Aveillans**

Un grand merci à Bernadette Bagnis qui a fait don d'une centaine de livres privilégiant la bibliothèque de La Motte-d'Aveillans pour la proximité des Monteynardons.

### **Projet d'un commerce de proximité**

Merci à tous.

L'enquête a recueilli plus de 100 réponses qui vont être dépouillées et analysées pour un rendu en Mairie fin avril.

A suivre.

### **Accueil de stagiaires**

2 stagiaires seront accueillis dans le cadre scolaire en mai et juin prochain.

Un sera affecté à l'entretien courant des espaces publics, le second aura pour mission de faire des propositions sur différents projets techniques au sein du village mais aussi une réflexion sur l'embellissement des entrées du village (Nord et Sud), l'aménagement de l'espace derrière la salle polyvalente et des espaces du futur abri bus aux Liorats.

### **Personnel technique**

Adrien Rudkiewicz a été victime d'un accident de ski et sera absent de longues semaines. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La Municipalité réfléchit à pourvoir à son remplacement d'autant que Jean-Louis Jacquot fait valoir ses droits à la retraite au 1er mai 2015.

### **TNT**

Pour trouver le relais le plus adapté à son lieu d'habitation, consulter le site internet du CSA (catégorie réseau fréquence).

Pour toute panne ou problème de réception, contacter le syndicat de Télévision du Serpaton au 04.76.34.08.58. Tout appel ou message téléphonique sera pris en considération.

### **Pour les 12-16 ans**

Les ados âgés de 12 à 16 ans sont conviés à une sortie de leur choix (laser game ou autre).

Inscriptions en Mairie (8 personnes maximum correspondant à la capacité d'accueil du minibus).

### **Communauté de Communes**

La Municipalité souhaite rendre un dernier hommage à Fabrice Marchiol, Maire de La Mure et Président de la communauté de Communes, décédé le 5 mars 2015.



## A l'école

### **Dates à retenir**

29 mai : spectacle de chants à la Motte-Saint-Martin avec Angeline Mère, Intervenante musique.

11 juin : accueil des élèves de petite section de la rentrée 2015 de 15 à 16 h.

20 juin : kermesse du Sou des Ecoles à la salle polyvalente.

### **Activités périscolaires**

Un 5<sup>ème</sup> groupe sera effectif à la rentrée scolaire 2015 pour alléger les effectifs.

Pour ce faire, un appel à bénévoles est lancé pour encadrer les intervenants des 5 groupes.

Par ailleurs, l'intervenant « gym » sera absent en juin et la Mairie recherche un(e) remplaçante.

Les candidatures avec lettre de motivation et CV sont à adresser en Mairie dans les meilleurs délais.

### **Au revoir**

Nicole Roudier quitte la commune.

Un grand merci pour son implication en tant que bénévole encadrant des activités périscolaires depuis la rentrée de septembre 2014.

### **Association « lire et faire lire »**

La Mairie et l'association « lire et faire lire » domiciliée à Grenoble recherchent des intervenants bénévoles pour animer les activités périscolaires de l'année scolaire 2015-2016.

Se faire connaître en Mairie.

### **Voyages scolaires sur le thème de l'Eau**

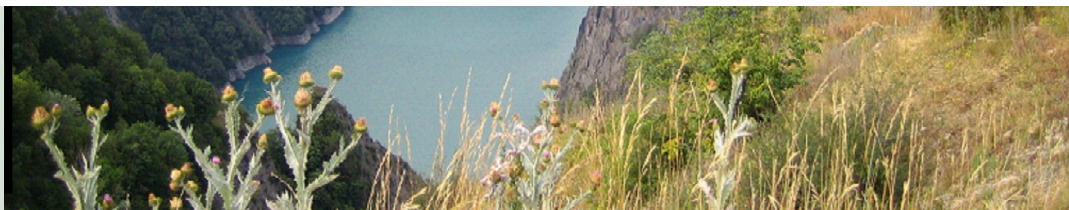
- 30 avril : grottes de Choranche et musée de l'eau pour les cycles 1 et 2.
- 19 mai : captages Grenoble pour le cycle 3.
- 26 mai : musée Hydrelec à Bourg-d'Oisans pour les cycles 2 et 3.
- 1er et 2 juin : mini-séjour à Roissard pour le cycle 1

L'ensemble de ces sorties sont financées par le Sou des Ecoles grâce au reversement de la cotisation annuelle des familles.

Un remerciement aussi au Sigreda de Vif qui participe à la sortie du 19 mai.

La Municipalité finance en totalité les transports.





## Etat Civil

### Naissances

**Zélie**, Nedjma, Mayari **PONCELET** née le 24/02/2015 à La Tronche

**Izia**, Janine, Djazira **FAVIER** née le 18/03/2015 à Saint-Martin-d'Hères



## Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvelles installées :

- EYMERY Frédéric , chemin du Four
- SUFFICE Yohan, rue de la Ville
- LAPEYRE Frédéric , impasse de l'Ecole
- RODRIGUEZ Jennifer, impasse du Château.

## Urbanisme

- Avis favorable délivré à M. Cotte Antoine et Dumas Julie domiciliés à Echirolles pour la construction d'une maison chemin du Pré Pellat.
- Avis favorable délivré à M. Battail Renaud domicilié à Saint-Martin-d'Hères pour des travaux d'aménagements d'une maison existante située chemin des Sources.
- Avis favorable délivré à M. Ferré Jérôme domicilié à Vizille pour la construction d'une maison chemin du Champa.
- Avis favorable délivré à M. Bricchet Guillaume domicilié à Echirolles pour la construction d'une maison chemin des Sources..
- Avis favorable délivré à M. Cazier Alain domicilié à Notre-Dame-de-Commiers pour la construction d'un appentis en prolongation du garage situé chemin du Champa.

- Avis favorable délivré à M. Combe Patrice domicilié chemin de la Côte du Crozet pour la transformation du plancher bois du balcon en dalle béton.
- Avis favorable délivré à Mme Rodriguez Jennifer domiciliée impasse du Château pour l'installation d'un cabanon de jardin.
- Avis favorable délivré à M. Mée Robert domicilié chemin de la Cime pour l'installation d'une serre de jardin.

### Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de construction neuve.

Prochaines permanences : 22 mai et 19 juin 2015

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie.

## Hommage

Anna Guillot, doyenne du village nous a quittés à l'aube de ses 102 ans le 22 janvier 2015.  
La Municipalité réitère ses sincères condoléances à la famille.

Nous réservons le meilleur accueil à Mauricette Perrin, domiciliée à La Ville qui endosse désormais le statut de doyenne de la Commune.

